

**COMMUNIQUE DE PRESSE  
DES MEDECINS, CHIRURGIENS, BIOLOGISTES ET PHARMACIENS  
DE L'AP-HP**

***Sans les services, qui sera au service des malades à l'hôpital ?***

Réunis en assemblée générale le 13 mars 2009, des médecins, chirurgiens, biologistes et pharmaciens de l'AP-HP s'alarment de plusieurs dispositions de la loi HPST défendue actuellement par la ministre de la Santé devant le parlement.

De par la toute puissance, sans contre-pouvoir, donnée au directeur, cette loi pourrait entraîner l'hôpital public dans une dérive comptable difficilement compatible avec sa mission de soins.

L'hôpital doit se structurer en fonction de cette mission.

Pour la qualité des soins, pour la sécurité des malades :

- il faut que la place du service hospitalier comme structure de base de l'organisation des hôpitaux publics soit réaffirmée dans la loi ;
- il faut que le champ de responsabilité des chefs de service et des cadres infirmiers et médico-technique englobe l'organisation interne des services et la mise en œuvre des soins ;
- il faut que le regroupement des services en départements ou pôles puisse s'effectuer selon une logique de soins.

Nous demandons que toutes les décisions concernant les soins et leur organisation soient prises avec l'avis conforme du corps médical à travers ses représentants, en particulier le président de la Commission médicale d'établissement, et non par le seul directeur.

**Nous nous engagerons dans toutes les actions que nous jugerons utiles pour que ces principes soient inscrits dans la loi HPST.**